

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2025

Le 16 mai 2025, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 11 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CHARBONNIER Jérôme

GIBERT Maryline

CAZORLA Dominique

DEFOND Thérèse

MOREL Nathalie

CHABRIER Alexandre

FORET Clotilde

PENT Damien

Étaient absentes : GOUTORBE TORRE Jeannine et DEFOND Marion

Mme Goutorbe Torre donne un pouvoir à Mme Morel.

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2025
- Adhésion au SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Énergétique) du Syndicat de l'Électricité (SIEL-Te)
- Composition du conseil communautaire de la communauté de communes du Pays d'Urfé
- Travaux supplémentaires de voirie
- Étude d'une demande de sortie motos dans le territoire communal.
- Questions diverses.
- **Ajout ordre du jour :** Décision Modificative n°1

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2025

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Adhésion au SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Énergétique) du Syndicat de l'Électricité (SIEL-Te)

Vu les défis actuels en matière d'énergie (aussi bien en économie/bâtiments qu'en production) il est opportun de se rapprocher du SIEL et d'adhérer à son Service d'Assistance à la Gestion Énergétique (SAGE). L'adhésion est de 1€ par habitant.

Le conseil municipal, à l'unanimité à main levée, vote l'adhésion de la commune au Service d'Assistance à la Gestion Énergétique du SIEL-TE et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Ordre du jour : Composition du conseil communautaire de la communauté de communes du Pays d'Urfé

Chaque commune doit délibérer, dans l'année avant l'élection des nouveaux conseils municipaux, sur le nombre de conseillers communautaires. Le conseil communautaire du Pays d'Urfé est actuellement composé de 27 membres, par dérogation au régime de droit commun, soit 6 pour St-Just, 4 pour Cremeaux, 2 délégués pour les autres petites communes, et 1 pour Chausseterre.

Ayant ouï cet exposé, le conseil municipal, approuve à l'unanimité la répartition actuelle, avec 27 conseillers communautaires.

Ordre du jour : Travaux supplémentaires de voirie

La canalisation, passant sous le chemin de la Croix du Té et sous l'ancienne scierie Chabrier, recueillant les eaux pluviales provenant de tout le versant de la salle des fêtes en direction de la Goutte du Ris, est actuellement défectueuse. Il convient de dévier l'écoulement d'eau, dans une nouvelle canalisation, à l'extérieur du bâtiment. Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité ces travaux supplémentaires de voirie estimés à 14 094,97 € HT.

Ordre du jour : Étude d'une demande de sortie motos dans le territoire communal

L'association La Ronde du Forez demande l'autorisation de circuler sur le territoire communal pour une sortie moto devant avoir lieu le 19/10/2025.

Après étude du parcours et voté à main levée (1 contre, 2 abstentions, 7 pour) le conseil municipal autorise la circulation sur le territoire communal pour cette sortie moto sous conditions de réalisation d'un état des lieux des chemins avant et après la manifestation. Si des dégâts sont constatés, les frais de remise en état seront à la charge de l'association La Ronde du Forez (un contrat sera établi en ce sens).

Ordre du jour : Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à l'acquisition d'un écran pour la salle des fêtes, convient de voter des crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE la décision modificative suivante :

Section Investissement Dépenses

Compte 2188-270	Autres immobilisations corporelles – Achat d'un écran pour la salle des fêtes	+ 300 €
Compte 2113-249	Terrains aménagés – Place des Grumiers	- 300 €

Ordre du jour : Questions diverses

• **Sécurisation de la circulation aux abords de la scierie, quartier de la Gare :**

En accord avec le responsable local du Centre technique départemental (DDE) :

- les panneaux de limitation de vitesse à 50 et 70 km/h devront être déplacés un peu plus bas sur la route D 495 afin que le panneau de limitation à 50 km/h soit visible plus en avant par rapport à la sortie de la scierie. Il faut également envisager de positionner deux panneaux « danger particulier – sortie camions ».
- Pour le muret soutenant la route, étant donné sa hauteur, la sécurisation est du ressort du département.

• **Travaux d'aménagement de la petite place entre le cimetière et l'école**

Il est prévu de prolonger la conduite d'eau le long du mur nord du cimetière sur une distance de 60 m pour y installer un robinet plus bas dans le cimetière.

• **Recrutement ATSEM**

À la suite de la clôture du dépôt des candidatures, la commission de recrutement se réunira le mercredi 2 mai à 18h00.

• **Transfert compétence – eau et assainissement**

Tous les conseillers municipaux sont invités à la réunion d'information qui aura lieu le 26 mai à 20h00 dans la salle Greysolon du Luth à Saint Germain Laval.

- **Réunion du Comité de projet concernant le parc éolien d'Arconsat**

Lundi 19 mai à 19h30, à la mairie d'Arconsat.

- **Fleurissement**

Regroupement le samedi 24 mai à 9h00 pour réorganiser les bacs à fleurs dans le village.

- **Cahier de la Bibliothèque n°4**

Dans le cadre du quatre-vingtième anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale, un 4^{ème} Cahier de Bibliothèque (de 80 pages) a été réalisé. Il s'intitule « *Le vécu des habitants de Saint-Priest-la-Prugne et de ses environs pendant la Seconde Guerre mondiale* ». Il sera offert aux élèves de 3^{ème} et de Terminale qui étudieront cette période dans leur programme.

- **Projet de réaménagement du stockage de résidus miniers**

Commission technique de la concertation (inscription préalable) : mardi 20 mai à 18h30 à Laprugne, salle des fêtes. Réunion publique de synthèse : lundi 2 juin à 18h30 à la salle des fêtes de St-Priest-la-Prugne.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 6 juin 2025 à 20h00 à la mairie.
La séance est close à 22h30.

Le Président,



Le Secrétaire,

